

# ACVF Règlement de la coupe vaudoise des juniors A, B et C

## Saison 2017-2018

L'ACVF organise chaque année la coupe vaudoise des juniors A, B et C. Cette dernière se dispute par élimination.

Selon le nombre des inscriptions, la compétition comprendra des tours complémentaires et principaux.

La participation à la coupe vaudoise des juniors A, B et C est facultative.

Les Clubs qui possèdent plusieurs équipes dans la même classe de jeu ne peuvent en inscrire qu'une seule par catégorie.

Seules les équipes régionales des juniors A, B et C peuvent participer à la Coupe. Les équipes de Coca-Cola junior League et en élite y sont exclues. **Un joueur ayant participé à plus de 3 matches en élite, 1ère ligue, 2ème ligue inter, (M-14, M-15, M16 ...), au championnat Coca Cola Juniors League n'est plus qualifié pour la coupe vaudoise.** Toute tricherie sera sanctionnée d'un forfait et d'une amende de 500 francs.

Pour pouvoir disputer la **finale cantonale**, un joueur doit avoir participé à au moins 1 match de qualification en coupe régionale.

Pour pouvoir participer à la **finale romande**, un joueur doit avoir fait au minimum 2 matches avec son équipe.

Les matches de coupe se déroulent les mercredis et samedis.

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, mais il sera procédé aux tirs de penalty.

Si le terrain du Club recevant est indisponible (manque d'éclairage, état du terrain), le match doit être joué sur le terrain de l'adversaire.

Une coupe est remise au vainqueur ainsi que des médailles aux deux finalistes de chaque catégorie. Le vainqueur de chaque catégorie participe à la finale romande des vainqueurs de coupe.